

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

SECURITY COUNCIL

OFFICIAL RECORDS

SECOND YEAR

CONSEIL DE SECURITE

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

DEUXIEME ANNEE

No. 94

208th meeting
7 October 1947

208ème séance
7 octobre 1947

Lake Success
New York

TABLE OF CONTENTS

Two hundred and eighth meeting

	<i>Page</i>
377. Provisional agenda	.2505
378. Adoption of the agenda	.2505
379. Continuation of the discussion on the Indonesian question	.2506

Documents

The following document, relevant to the two hundred and eighth meeting, appears as follows:

Official records of the Security Council, First Year, First Series, Supplement No. 1, Annex 4:

The Indonesian question:

Letter from Mr. D. Manuilsky, head of the delegation of the Ukrainian SSR, to Mr. N.J.O. Makin, President of the Security Council, and reply.

TABLE DES MATIERES

Deux-cent-huitième séance

	<i>Pages</i>
377. Ordre du jour provisoire	.2505
378. Adoption de l'ordre du jour	.2505
379. Suite de la discussion de la question indonésienne	.2506

Documents

Le document suivant se rapportant à la deux-cent-huitième séance figure dans la publication suivante:

Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Première Série, Supplément No 1, Annexe 4:

La question indonésienne:

Lettre adressée par M. D. Manuilsky, chef de la délégation de la République socialiste soviétique d'Ukraine, à M. N. J. O. Makin, Président du Conseil de sécurité, et réponse de M. Makin.



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

SECOND YEAR

No. 94

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

DEUXIEME ANNEE

No 94

TWO HUNDRED AND EIGHTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Tuesday, 7 October 1947, at 10:30 a.m.*

President: Sir Alexander CADOGAN
(United Kingdom).

Present: The representatives of the following countries: Australia, Belgium, Brazil, China, Colombia, France, Poland, Syria, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

377. Provisional agenda (document S/Agenda/208).

1. Adoption of the agenda.

2. Indonesian question.

(a) Interim report from the Consular Commission at Batavia, dated 22 September 1947 (document S/573)¹;

(b) Letter dated 26 September 1947 from the representative of Australia, addressed to the President of the Security Council (document S/569).²

378. Adoption of the agenda.

The PRESIDENT: In addition to the items listed on today's agenda, the Council will remember that a draft resolution has been submitted by the USSR delegation at the 207th meeting of the Security Council.

DEUX-CENT-HUITIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 7 octobre 1947, à 10 h. 30.*

Président: Sir Alexander CADOGAN
(Royaume-Uni).

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, France, Pologne, Syrie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

377. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda/208).

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Question indonésienne

a) Rapport provisoire de la Commission consulaire à Batavia, en date du 22 septembre 1947 (document S/573)¹;

b) Lettre, en date du 26 septembre 1947, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Australie (document S/569)².

378. Adoption de l'ordre du jour.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Outre les points qui figurent à l'ordre du jour de la présente séance, les membres du Conseil se rappelleront qu'un projet de résolution a été déposé, lors de la deux-cent septième séance du Conseil de sécurité par la délégation de l'URSS².

¹ See Official Records of the Security Council, Second Year, No. 91.

² Ibid., No. 93.

¹ Voir les Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Deuxième Année, No 91.

² Ibid., No 93.

Its text is as follows:

"The Security Council

Considers it necessary that the troops of both sides, the Netherlands and the Indonesian Republic, should be immediately withdrawn to the positions which they occupied before the beginning of military operations."

The agenda was adopted.

379. Continuation of the discussion on the Indonesian question.

At the invitation of the President, Mr. Pillai, representative of India; Mr. van Kleffens, representative of the Netherlands; General Romulo, representative of the Philippines, and Mr. Palar, representative of the Republic of Indonesia, took their places at the Council table.

Mr. PILLAI (India): My Government views with deep regret and disappointment the grave situation in Indonesia as revealed by the preliminary report of the Consular Commission. It is now two months since the Security Council requested the belligerents to cease hostilities.¹ The Governments of both the belligerent States formally accepted the Council's request and both Governments issued cease-fire orders to their respective armies. Nevertheless, as the report of the Consular Commission states, firing has not ceased in that unfortunate land. Nearly every day that passes takes its merciless toll of death, destruction and desolation; and, for all practical purposes, it has to be assumed that the intervention of the Council in this matter has, until now, been of no avail.

The report of the Consuls also makes it clear, in our view, on whom the major part of the responsibility for this disturbing state of affairs should be placed. It would appear from that report that the Netherlands Government, in effect, claims to be in possession of all the areas between the spearheads established by its forces.

All the world knows that the establishment of spearheads is by no means synonymous with effective occupation. Nevertheless, as evidenced by the Consular Commission's report, the Netherlands Government claims to be in occupation of the areas within a demarcation line covering its advanced positions.

It has thus settled its own demarcation lines, and expects the Indonesian Government to accept this as a *fait accompli*. On the basis of this unilateral decision, the Netherlands Government has recently, on 29 August, that is to say, four days after the Security Council had established the Consular Commission,² made a declaration of its intention to "complete restoration of law and order, and the complete disarmament and winding up of all armed organizations"³ opposing its authority within the areas it has demarcated for itself.

¹ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No. 68, 173rd meeting.

² *Ibid.*, Second Year, No. 83.

³ *Ibid.*, No. 91, interim report from the Consular Commission.

Ce projet est ainsi conçu:

"Le Conseil de sécurité

Estime qu'il est nécessaire que les troupes des Pays-Bas et de la République d'Indonésie se retirent immédiatement sur les positions qu'elles occupaient avant le début des opérations militaires."

L'ordre du jour est adopté.

379. Suite de la discussion de la question indonésienne.

Sur l'invitation du Président, M. Pillai, représentant de l'Inde; M. van Kleffens, représentant des Pays-Bas; le général Romulo, représentant des Philippines, et M. Palar, représentant de la République d'Indonésie, prennent place à la table du Conseil.

M. PILLAI (Inde) (*traduit de l'Anglais*): Mon Gouvernement constate avec un profond regret et une vive déception la gravité de la situation en Indonésie, telle qu'elle apparaît dans le rapport provisoire de la Commission consulaire. Il y a maintenant deux mois que le Conseil de sécurité a invité les belligérants à cesser les hostilités¹. Les gouvernements des deux Etats belligérants ont accepté officiellement la demande du Conseil et tous deux ont donné à leurs armées respectives l'ordre de cesser le feu. Néanmoins, comme l'indique le rapport de la Commission consulaire, les hostilités n'ont pas cessé dans ce malheureux pays. Il n'est pour ainsi dire pas de jour qui ne prélève son cruel tribut de morts, de destructions et de désolation; et il y a tout lieu de croire que pratiquement l'intervention du Conseil dans cette affaire n'a jusqu'ici donné aucun résultat.

Le rapport des consuls montre clairement, à notre avis, à laquelle des deux parties incombe la plus grande part de responsabilité dans ce déplorable état de choses. Il semblerait, d'après ce rapport, que le Gouvernement des Pays-Bas prétend effectivement être maître de toutes les régions situées entre les pointes avancées poussées par ses forces armées.

Tout le monde sait que l'établissement des troupes sur des pointes avancées n'est pas du tout la même chose que l'occupation effective. Cependant, comme il ressort du rapport de la Commission consulaire, le Gouvernement des Pays-Bas prétend qu'il occupe les territoires situés à l'arrière d'une ligne de démarcation qui suit les positions avancées de ses armées.

Il a ainsi fixé sa propre ligne de démarcation et il compte que le Gouvernement indonésien va accepter la chose comme un fait accompli. S'appuyant sur cette décision unilatérale, le Gouvernement des Pays-Bas a fait connaître le 29 août, soit quatre jours après l'institution de la Commission consulaire par le Conseil de sécurité², qu'il avait l'intention "d'achever la restauration du droit et de l'ordre public ainsi que le désarmement et la liquidation de tous les éléments armés"³ en lutte contre les autorités néerlandaises dans les régions qu'il s'est attribuées.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, No 68, 173ème séance.

² *Ibid.*, No 83.

³ *Ibid.*, No 91, rapport intérimaire de la Commission consulaire.

Under the circumstances it is not surprising that the Indonesian Government looked upon the so-called restoration of law and order in these areas by the Netherlands Government as a continuation of hostilities. Short as it is, the Consular Commission's report creates the definite impression that the Netherlands Government has been striving with a considerable degree of success to consolidate the positions it has gained during the offensive of the last two months.

The Council will no doubt remember that my Government has been emphasizing, from the very beginning, the necessity for both combatants to withdraw to the positions they occupied before the hostilities started. We have been pointing out that, unless the Security Council insisted on such a withdrawal, the Netherlands Government would be gaining further vantage points and that these gains would give it an unfair advantage over the Indonesian Government when and if the Council were able to persuade the belligerents to re-start negotiations.

The Netherlands Government strenuously resisted the suggestion for the restoration of the *status quo ante*, and it further declared that its offensive was no offensive at all, but only a mopping-up operation. The significance of the so-called mopping-up operations, the real object behind those operations, is now revealed by that Government's declaration of 29 August which the Consular Commission has cited in its report.

Our apprehensions unfortunately have thus been justified. My Government, therefore, would once again request the Security Council to insist that the two armies concerned should withdraw to their *ante bellum* positions. Without such a withdrawal it would be futile to expect that fighting will stop in Indonesia. Without such a withdrawal the warring States will not be able to re-start negotiations on an equal footing. All events that have transpired in Indonesia since the outbreak of hostilities serve to underline the necessity for the establishment of the *status quo ante* before the fighting can stop and negotiations be resumed.

Meanwhile fighting still goes on in Indonesia. The Consular Commission's report admits that the cease-fire order has not been effectively implemented. The establishment of the Committee of Good Offices¹ was not meant to supersede the earlier resolution of the Security Council, which called upon the countries concerned to cease fire. The object of that resolution is to put a stop to the actual fighting, whereas the object of the resolution setting up the Committee of Three is to help the parties explore the avenues for a positive peace. The two are quite distinct and separate, and should be kept distinct and separate. It is essential that the Council should ensure respect for the cease-fire order before the Committee of Three begins its positive task of getting the parties together to negotiate a durable peace. As long as the Netherlands Government insists on retaining its present demarcation line, as long as there is no withdrawal of the combatants to their *ante*

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le Gouvernement indonésien ait considéré cette soi-disant restauration du droit et de l'ordre public par le Gouvernement des Pays-Bas dans ces régions comme une continuation des hostilités. Malgré sa brièveté, le rapport de la Commission consulaire donne très nettement l'impression que le Gouvernement des Pays-Bas s'est efforcé de consolider la position qu'il s'était assurée au cours de l'offensive des deux derniers mois et qu'il y a réussi dans une mesure considérable.

Le Conseil se souviendra certainement que mon Gouvernement n'a cessé depuis le début de souligner la nécessité pour les deux adversaires de se retirer sur les positions qu'ils occupaient avant l'ouverture des hostilités. Nous avons signalé que si le Conseil de sécurité n'insistait pas pour ce retrait, le Gouvernement des Pays-Bas gagnerait de nouvelles positions avantageuses et que ces gains lui donneraient une supériorité injustifiée sur le Gouvernement indonésien le jour où le Conseil réussirait à convaincre les belligérants qu'ils doivent reprendre les négociations.

Le Gouvernement des Pays-Bas s'est énergiquement opposé à la proposition tendant à rétablir le *statu quo ante*. Il a déclaré en outre que l'opération que l'on qualifie d'offensive n'en est pas une en réalité, mais simplement une opération de nettoyage. Le sens de ces opérations de prétendu nettoyage, le véritable objectif caché, ressort maintenant de la déclaration faite par ce gouvernement, le 29 août, et qui est citée par la Commission consulaire dans son rapport.

Nos craintes n'étaient donc malheureusement que trop fondées. C'est pourquoi mon Gouvernement voudrait, une fois de plus, demander au Conseil de sécurité d'insister pour que les deux armées en cause se retirent sur leurs positions primitives. Si ce retrait n'est pas opéré, il serait vain d'espérer que les combats cesseront en Indonésie. Sans ce retrait, les Etats belligérants ne pourront pas reprendre les négociations sur un pied d'égalité. Tous les événements qui se sont déroulés depuis l'ouverture des hostilités font ressortir qu'il est indispensable de rétablir le *statu quo ante* avant de pouvoir arrêter les combats et reprendre les négociations.

Entretemps, la lutte continue en Indonésie. Dans son rapport, la Commission consulaire reconnaît que l'ordre de cesser le feu n'a pas été effectivement observé. Si l'on a institué la Commission des bons offices¹ ce n'était pas en vue de remplacer par une autre décision la résolution précédente du Conseil de sécurité qui invitait les pays intéressés à cesser le feu. Cette dernière résolution avait pour objet de mettre un terme aux combats alors que la résolution aux termes de laquelle la Commission des bons offices a été instituée a pour objet d'aider les parties en cause à découvrir les moyens d'aboutir à une paix réelle. Il s'agit là de deux résolutions distinctes et séparées, que l'on ne doit pas confondre. Il est indispensable que le Conseil fasse respecter l'ordre de faire cesser le feu avant que la Commission des bons offices commence sa tâche positive : amener les deux parties à négocier une paix durable. Tant que le Gouvernement des Pays-Bas persistera à maintenir la ligne de démarcation actuelle, et que les adversaires ne se seront pas re-

¹ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No. 83.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, No 83.

bellum positions, there can be no peace in Indonesia.

I earnestly hope that the representative of the Netherlands Government will not consider that it is in any partisan spirit that I press the need for restoring the *status quo ante*. My Government is genuinely anxious that, with the setting up of the Committee of Three, every effort should be made to create an atmosphere in which that Committee can function effectively. This is not the time to inflame further the already bitter passions and animosities between the warring countries. On the other hand, this Council has a right to expect that both the combatants would, by their actions and utterances, bring about a state of mind favourable to a speedy and successful termination of the activities in which the Committee of Three is about to engage. My Government is convinced that, without the restoration of the *status quo ante*, the cease-fire order will not be effectively implemented, and that without the cessation of hostilities, the Committee of Three stands a very poor chance of accomplishing its objective.

Our principal aim at this stage should be the creation of the conditions and circumstances in which negotiations for a peaceful settlement may be taken up with some measure of success.

It is from this point of view that I must deplore the tone and substance of Mr. van Kleffens' remarks at the previous meeting. I could not feel that his words were calculated to promote that atmosphere of conciliation without which we can scarcely hope to make much progress in this matter.

While we cannot doubt that the Netherlands Government desires a speedy settlement of this conflict with the Indonesian Republic, Mr. van Kleffens' speech did not appear to us to pay sufficient consideration to the necessary preconditions of a peaceful settlement. He enumerated a series of alleged atrocities and cruelties and drew up an indictment against the Indonesian Republic more or less on the lines he has adopted from the very beginning of the Security Council's consideration of this case. But there never was a war, there never was an armed conflict between hostile forces in the course of which such charges were not levelled by one side against the other. And let us not for one moment allow ourselves to forget that the Netherlands forces are operating thousands of miles away from their own homeland, while the Indonesians, on their own soil, in their own country, conceive of their role, their function and duty as one of defence against aggression. If the representative of the Netherlands has this long tale of alleged atrocities, is it not also probable that the other side has at least an equally long and an equally lurid tale to unfold? Recriminations of this kind are, I fear, of little help to this Council in the discharge of its grave responsibilities.

What the Council wants is the cessation of all atrocities and of all fighting, both on the Netherlands and on the Indonesian side. It is disappointing that the representative of the Netherlands Government has not given any indication

tirés sur les positions qu'ils occupaient avant les hostilités, il ne saurait y avoir de paix en Indonésie.

J'espère fermement que le représentant du Gouvernement des Pays-Bas ne considérera pas que je fais preuve de parti pris en insistant sur la nécessité de rétablir le *statu quo ante*. Le désir sincère de mon Gouvernement est que, après l'institution de la Commission des bons offices, tous les efforts soient tentés pour créer une atmosphère favorable au fonctionnement efficace de cette Commission. Ce n'est pas le moment d'attiser encore les passions et l'animosité déjà trop vives qui opposent les pays en guerre. Par ailleurs, le Conseil a le droit de compter que par leurs actes aussi bien que par leurs déclarations, les adversaires sauront faire naître un état d'esprit qui permette à la Commission des bons offices de mener à bien rapidement et avec succès la tâche qu'elle est sur le point d'entreprendre. Mon Gouvernement est convaincu que, si l'on ne rétablit pas le *statu quo ante*, l'ordre de cesser le feu ne sera pas effectivement observé et que, si les hostilités se poursuivent, la Commission des bons offices n'aura que fort peu de chances d'atteindre l'objectif qui lui est assigné.

Au stade actuel, nous devons principalement viser à créer des conditions et une situation qui permettent d'entreprendre, avec quelque chance de succès, des négociations en vue d'un règlement pacifique.

A ce point de vue, je dois déplorer le ton et le fond des observations présentées par M. Van Kleffens lors de la dernière séance. Je ne puis considérer ses paroles comme étant de nature à favoriser cette atmosphère de conciliation sans laquelle il n'y aurait guère d'espoir pour nous de faire avancer sensiblement la question.

Nous ne doutons pas que le Gouvernement des Pays-Bas désire voir régler rapidement le conflit qui l'oppose à la République d'Indonésie, mais le discours de M. Van Kleffens ne nous semble pas accorder une attention suffisante aux conditions préalables indispensables à un règlement pacifique. Il a énuméré une série d'atrocités et d'actes de cruauté qu'il prétend avoir été commis et il a dressé un acte d'accusation contre la République indonésienne en conservant plus ou moins l'attitude qu'il a adoptée depuis que le Conseil de sécurité a commencé l'examen de cette affaire. Cependant, il n'y a jamais eu de guerre, ni de conflit armé entre deux puissances sans que l'un des adversaires ne lance contre l'autre de telles accusations. N'oublions pas non plus que les forces armées néerlandaises opèrent à des milliers de kilomètres de chez elles tandis que les Indonésiens, qui sont sur leur propre territoire, dans leur propre pays, conçoivent leur rôle, leur mission, leur devoir, comme des soldats qui défendent leur patrie contre l'agresseur. Si le représentant des Pays-Bas a une aussi longue liste de soi-disant atrocités à présenter, n'est-il pas probable que l'autre partie a également une liste au moins aussi longue et aussi sinistre à énumérer. De telles récriminations sont, je le crains, de peu d'utilité au Conseil dans l'accomplissement de ses lourdes tâches.

Ce que le Conseil veut c'est que toutes les atrocités et tous les combats cessent, de part et d'autre, tant du côté néerlandais que du côté indonésien. Il est décevant de constater que le représentant du Gouvernement des Pays-Bas n'a donné au-

as to what his Government proposes to do to implement the Security Council's request that fighting should stop and that peace conversations should begin. The first step towards peace, let us repeat, is a return of the combatants to their respective pre-war positions. False considerations of prestige should not stand in the way of the Netherlands Government's taking this step first. There is an old Sanskrit saying that the strong should have only responsibilities and the weak should have only rights. It is in the spirit of this saying that we should like the Netherlands Government to address itself to the immediate situation.

Mr. KATZ-SUCLY (Poland): At our 207th meeting on 3 October the representative of the Netherlands quoted a Republican broadcast by the Youth Army of Indonesia on 2 September, which reads as follows: "In a speech we made on Saturday evening last we stressed once again the fact that we should not put our faith in the hands of the Security Council."

I do not know to what extent this quotation is accurate, but even if it has been reproduced in a somewhat distorted form it cannot fail to impress me with the fact that the authority of our Council does not rank very high in the opinion of those young men who want to set their country free from foreign rule. I wonder whether this corresponds to the feelings of the Indonesian people.

I must admit frankly that in my view the responsibility for the fact that such a feeling could have been created rests entirely on the failure of this Council to act in accordance with the rights and duties provided by the Charter. The handling of the Indonesian question before the Council and the approach of the majority of the Council to it necessarily cast a shadow of doubt among the people of Indonesia as to whether any action in their defence which would stop bloodshed can be expected of the Council.

In the opinion of the Polish delegation this deplorable state of affairs, whereby the Security Council, despite many days of debate and many resolutions adopted, is unable to take effective action in a case which constitutes a threat to peace within the meaning of Article 39 of the Charter, must be ended, and the Council must proceed towards a speedy solution of the problem.

The fact that from January 1946 until today the majority of the Council has blocked any effective action has prolonged the war in Indonesia and given to the Government of the Netherlands an assurance that they may continue their penetration of the country until full control is re-established.

Many portions of the statement of the representative of the Netherlands before the 207th meeting of the Security Council sounded rather like proud war *communiqués* of a victorious army, and not the statements of a party anxious to settle its dispute by peaceful means which are provided in the Charter. I will quote some of them. One says: "After our first thrust deserving that

cune indication de ce que son Gouvernement se propose de faire pour donner suite à la demande du Conseil tendant à la cessation des combats et à l'ouverture des négociations de paix. Redisons-le, le premier pas vers l'établissement de la paix, c'est le retour des combattants aux positions qu'ils occupaient avant la guerre. Il ne faudrait pas que, croyant à tort son prestige en jeu, le Gouvernement des Pays-Bas s'abstienne de faire ce pas. Il existe en sanscrit un vieux dicton d'après lequel les forts ne devraient avoir que des devoirs et les faibles ne devraient avoir que des droits. C'est dans cet esprit que nous voudrions voir le Gouvernement des Pays-Bas aborder l'examen de la situation actuelle.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) (*traduit de l'anglais*): Le 3 octobre dernier, au cours de la deux-cent-septième séance du Conseil de sécurité, le représentant des Pays-Bas a cité une émission radiodiffusée républicaine, faite le 2 septembre par l'armée de la jeunesse indonésienne dans laquelle l'orateur s'était exprimé ainsi: "Dans le discours que nous avons prononcé samedi soir, nous avons souligné une fois de plus que nous ne devrions pas nous en remettre au Conseil de sécurité".

Je ne sais dans quelle mesure cette citation est exacte, mais même si elle a été reproduite d'une manière quelque peu déformée, elle ne peut manquer de me donner l'impression que le Conseil ne jouit pas d'une grande autorité auprès de ces jeunes gens qui veulent libérer leur pays de la domination étrangère. Je me demande si cette émission traduit bien les sentiments du peuple indonésien.

Je dois déclarer franchement qu'à mon avis, si un sentiment de ce genre a été créé, la responsabilité en incombe essentiellement au présent Conseil qui a failli à agir en conformité des droits et devoirs prévus par la Charte. La manière dont le Conseil s'est occupé de la question indonésienne, et l'attitude adoptée à l'égard de celle-ci par la majorité de ses membres ont nécessairement jeté un certain doute parmi les populations de l'Indonésie quant aux actes que l'on peut attendre du Conseil lorsqu'il s'agit d'assurer leur défense et d'arrêter les effusions de sang.

De l'avis de la délégation polonaise, il faut que prenne fin ce déplorable état de choses, marqué par l'incapacité du Conseil de sécurité à prendre, malgré plusieurs jours de discussion et l'adoption de nombreuses résolutions, des mesures efficaces dans une affaire qui constitue une menace à la paix au sens de l'Article 39 de la Charte, et il faut que le Conseil s'efforce de parvenir rapidement à résoudre le problème.

Comme depuis le mois de janvier 1946 jusqu'à ce jour, la majorité des membres du Conseil s'est opposé à toute mesure effective, la guerre en Indonésie s'est prolongée, et le Gouvernement des Pays-Bas en a retiré l'assurance qu'il peut poursuivre ses opérations de pénétration qu'à l'intérieur du pays jusqu'à ce qu'il ait rétabli son contrôle total.

En de nombreux points, le discours prononcé par le représentant des Pays-Bas au cours de la deux-cent-septième séance du Conseil de sécurité donnait plus l'impression d'orgueilleux communiqués de guerre d'une armée victorieuse, que de déclarations d'une partie désireuse de régler un différend par les moyens pacifiques prévus par la Charte. J'en citerai quelques-uns. Il a dit no-

name, our occupation has broadened considerably." A second reads: "The whole area is firmly in our hands." Another says: "The completely pacified area increased day by day", and yet another: "The armies are advancing in protection," and so on.

These few quotations are sufficient to be recognized as an admission that further progress of the army is still taking place, contrary to the recommendations of the Security Council.

The problem before the Security Council, the war of the Government and the armies of the Netherlands against the Republic of Indonesia, is a very serious matter and constitutes one of the most important problems with which this body has ever dealt, but the case is a very old one. It was on the table of the Security Council in the first days of the Council's existence.

In January 1946 the representative of the Ukrainian SSR drew the attention of the Council to the war which was being waged against the Republic of Indonesia, and indicated that this war constituted a major threat to international peace and security calling for action by the Security Council.¹ A motion of the minority, supported at that time by the delegation of Poland, which would have helped to solve peacefully the problem of 70 million inhabitants of Indonesia, was rejected.² It is most probable that the adoption of this motion would have prevented bloodshed and gun-fire and that we should have been able to decide by peaceful means the problem of the free development and co-existence of nations in the Pacific area.

The events which followed, and the return of the problem to the Security Council in the form of a much sharper conflict which may have considerably more serious effects, confirms the correctness of our attitude. A proper solution reached in January 1946 would have removed the necessity of dealing with the problem today. It is desirable, therefore, that the approach should be more serious and that we should take action of such a nature as to form a sound basis for a speedy solution of the problem.

May I remind this Council that the principal aim of my delegation was to stop the bloodshed and to provide means for a peaceful settlement. A study of our attitude throughout the entire debate³ proves that the Polish delegation avoided entering into the substance of the dispute, leaving it to the commissions we wished to see established to examine the problem of responsibility for the beginning of hostilities. Such an approach was dictated mainly by the fact that we looked upon the Netherlands as a country which suffered heavily in the course of the last world war from military action and Nazi occupation, but a country which nonetheless played an important part in the defeat of the common enemy. We believed that peaceful means could settle that dispute. We

tamment: "Depuis le moment où nous avons effectué notre première poussée, qui, elle, méritait ce qualificatif, nous avons considérablement élargi notre zone d'occupation". Il a dit plus loin: "Nous tenons solidement toute la zone traversée". Il a dit également: "De jour en jour s'accroît la superficie des zones complètement pacifiées" et "Les armées avancent pour assurer leur protection", etc.

Ces quelques citations suffisent à montrer qu'il est admis que l'armée continue à avancer contrairement aux recommandations du Conseil de sécurité.

Le problème dont nous nous occupons, la guerre faite par le Gouvernement et les armées des Pays-Bas à la République d'Indonésie, est d'une très sérieuse nature, et apparaît comme l'un des plus importants dont le Conseil se soit jamais occupé, mais c'est déjà une affaire très ancienne. Le Conseil en a, en effet, été saisi dès les premiers jours de son existence.

En janvier 1946, le représentant de la RSS d'Ukraine a attiré l'attention du Conseil sur la guerre qui était faite à la République d'Indonésie, et avait indiqué que cette guerre constituait une très grave menace à la paix et à la sécurité internationales, nécessitant l'intervention du Conseil de sécurité.¹ Une motion présentée par la minorité et appuyée à l'époque par la délégation polonaise, qui aurait contribué à régler pacifiquement un problème qui intéresse 70 millions d'habitants de l'Indonésie, fut repoussée.² Il est tout à fait probable qu'en adoptant cette motion nous aurions évité des effusions de sang et des coups de feu, et pu régler par des moyens pacifiques le problème du libre développement des nations de la zone du Pacifique ainsi que celui de leur existence côte à côte.

Les événements qui ont suivi nous ont donné raison, ainsi que le démontre le fait que la question soit revenue devant le Conseil de sécurité sous la forme d'un conflit autrement plus aigu qui risque d'avoir des conséquences bien plus graves. En trouvant au mois de janvier 1946 une solution satisfaisante, nous nous serions évités d'avoir à nous occuper de ce problème aujourd'hui. Il est donc désirable que nous abordions le problème avec plus de sérieux, et prenions des mesures qui soient de nature à constituer une base solide pour une rapide solution du problème.

Puis-je rappeler au Conseil que la fin essentielle que recherchait ma délégation était de mettre fin aux effusions de sang et de fournir des moyens susceptibles de conduire à un règlement pacifique. Si l'on examine notre attitude au cours de tout le débat³, on constatera que la délégation polonaise a évité d'aborder le fond du différend, laissant aux commissions que nous désirions instituer le soin d'établir à qui incombait la responsabilité de l'ouverture des hostilités. Notre attitude était essentiellement dictée par le fait que nous considérions les Pays-Bas comme un pays qui avait lourdement souffert, au cours de la dernière guerre mondiale, des opérations militaires et de l'occupation nazie, mais qui n'en avait pas moins joué un rôle important dans la défaite de l'ennemi

¹ See *Official Records of the Security Council*, First Year, First Series, Supplement No. 1, Annex 4.

² *Ibid.*, First Year, First Series, No. 1, 16th, 17th and 18th meetings.

³ *Ibid.*, Second Year, Nos. 67, 68, 72, 74, 76, 77, 79, 82, 84 and 84.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Première Année, première série, supplément No 1, Annexe 4.

² *Ibid.*, Première Année, première série, No 1, 16ème, 17ème et 18ème séances.

³ *Ibid.*, Deuxième Année, Nos 67, 68, 72, 74, 76, 77, 79, 82, 84 et 94.

considered that the main duty of the Security Council was to bring about the cessation of hostilities, and we supported every move in this direction.

On 1 August, after two days of debate, the Security Council recommended to the parties in the dispute the cessation of hostilities. Nevertheless, my Government noticed with regret that this recommendation had not the slightest effect, and the Polish delegation found it necessary on 26 August, nearly four weeks after the Council's first recommendation that a cease-fire order be given, to submit a new resolution¹ which reminded the Governments concerned of the recommendations of 1 August. The resolution of 26 August called for a strict adherence to the previous recommendations. We believed that this repeated resolution, worded in a somewhat stronger manner than the previous one, would have an immediate effect and that the Committee of Good Offices could enter into the settlement of the problem.

The first report of the Consular Commission in Batavia constitutes a complete destruction of our illusion and proves that the action of the Security Council, which was contained in the recommendations of two resolutions, has been ineffective, and we find now that much stronger action must be taken immediately and without delay.

I am a great admirer of the able manner in which the representative of the Netherlands defends the cause of his Government against the Government of Indonesia. His well constructed statements are always supported by photographs and documents which are ready to be distributed. The Netherlands representative knows well the psychology of the various members of the Council and he uses this knowledge very ably. He plays on the feelings of the Europeans as the defenders of the few Europeans who live in Indonesia. Indians and Chinese are not strange to his feelings either.

But even the most splendid defence and best-worded statements cannot hide the fact that the war is being continued and that the Security Council gave the Government of the Netherlands many opportunities for a peaceful settlement of that dispute and that these opportunities have been used in the same way as in the period between the signing of the treaty in Linggadjati and the reopening of hostilities at midnight of 20-21 July. They have been used to prepare measures for a more successful drive against the Indonesian Republic. The authority and dignity of the Security Council has suffered greatly by this contempt of its recommendations.

Listening to the statements by the representative of the Netherlands, one would think that the only aim of the war in Indonesia on the part of the Government of the Netherlands is to provide better means and opportunities for travelling from, for instance, Pekalongan to Batavia, or to replace the inefficient civil administration of

commun. Nous estimions que l'on pouvait régler ce différend par des moyens pacifiques. Nous estimions que le principal devoir du Conseil de sécurité était d'amener une cessation des hostilités, et nous avons appuyé toute action dans ce sens.

Le premier août, après deux jours de discussions, le Conseil de sécurité a recommandé aux parties au différend de mettre fin aux hostilités. Cependant, mon Gouvernement a noté avec regret que cette recommandation n'avait pas eu le moindre effet; aussi la délégation polonaise s'est-elle trouvée dans l'obligation, le 26 août (près de quatre semaines après la première recommandation du Conseil invitant les parties à donner l'ordre de cesser le feu), de soumettre une nouvelle résolution¹ qui rappelait aux gouvernements intéressés les recommandations faites le premier août. La résolution du 26 août demandait que l'on s'en tienne strictement à l'observance des recommandations antérieures. Nous pensions que cette nouvelle résolution rédigée en des termes quelque peu plus énergiques que la précédente aurait été suivie d'effets immédiats, et que la Commission des bons offices aurait pu se mettre au travail pour résoudre le problème.

Le premier rapport de la Commission consulaire de Batavia dissipe complètement toutes nos illusions, et prouve que les mesures prises par le Conseil de sécurité, mesures contenues dans des recommandations figurant dans deux résolutions, ont été inefficaces, et nous constatons maintenant qu'il faut prendre immédiatement et sans retard des décisions bien plus énergiques.

J'admire grandement l'habileté avec laquelle le représentant des Pays-Bas défend la cause de son Gouvernement contre celle du Gouvernement de l'Indonésie. Ses affirmations bien construites sont toujours appuyées par des photographies et des documents prêts à être distribués. Le représentant des Pays-Bas connaît bien la psychologie des différents membres du Conseil, et il se sert de cette connaissance avec beaucoup de talent. Il joue sur les sentiments des Européens en tant que défenseurs des derniers Européens qui vivent en Indonésie. Les Hindous et les Chinois ne sont pas non plus absents dans l'expression de ses sentiments.

Mais même le plaidoyer le plus éloquent et les affirmations les mieux exprimées ne peuvent dissimuler le fait que la guerre continue, et que grâce au Conseil de sécurité, le Gouvernement des Pays-Bas a eu, en maintes occasions, la possibilité de régler le différend d'une manière pacifique, et que ces occasions ont connu le sort de celles qui s'étaient offertes au cours de la période comprise entre la signature du traité de Linggadjati et la réouverture des hostilités à minuit dans la nuit du 20 au 21 juillet. Elles ont servi à permettre aux Néerlandais de se préparer en vue de lancer contre la République de l'Indonésie des attaques couronnées de plus de succès. L'autorité et la dignité du Conseil de sécurité ont beaucoup souffert du dédain avec lequel ses recommandations ont été traitées.

Lorsqu'on écoute les déclarations du représentant des Pays-Bas on pourrait croire qu'en faisant la guerre en Indonésie le Gouvernement des Pays-Bas a pour seule fin de fournir aux voyageurs de meilleurs moyens et conditions de déplacement, par exemple pour se rendre de Pekalongan à Batavia, ou de remplacer l'administration civile

¹ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No. 84, 195th meeting.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, No 84, 195ème séance.

the Republic. The contempt with which the Ambassador for the Netherlands, Mr. van Kleffens, speaks of the Government with which his Government signed the Linggadjati agreement and of the people of Indonesia and its army—which, as he stated, though poorly armed, is so long and so successfully resisting—is to us very surprising.

The Security Council twice issued a cease-fire order. By "cease-fire" we understand not only that fighting should be discontinued on the spearheads, but we consider that it means that no further progress will be made even within the occupation area. We know that the Netherlands army has made rapid progress in spearheads penetrating deeply into the area, leaving behind or between these spearheads large territories under complete control of the Republican army and administration; and I ask here: Did not the cease-fire order cover even the islands of resistance, no matter how small they might be, and was it not the obligation of the Government of the Netherlands and its army to leave these places in peace until a settlement is found by the body of arbitrators?

An attempt is being made to put the main blame for the continuation of hostilities on the scorched-earth policy used as a military tactic by the Republic of Indonesia. An explanation is needed here. I am not a military expert but I learned something of military tactics during World War II. The scorched-earth policy is a recognized military tactic, and it must be remembered that it can be used only by an army retreating before an enemy, and not by an army which is attacking or advancing. No one will suppose that the Indonesians are using the scorched-earth policy against themselves. Therefore it must be the Netherlands army that is advancing and the Indonesian army that is retreating, leaving behind territories in such a state that it will make the further progress of the Netherlands army difficult.

All our previous discussions before this Council have been marked by an attempt to delay the whole question and divert the attention of the Council to some minor and unimportant legal and procedural questions. Every time a resolution appeared, the competence of this Council was tested, procedural changes were proposed and a new discussion started which blocked the resolution. Another feature of our previous discussions has been an open attempt to remove this question from the competence of the Security Council and settle it outside the Security Council, or even outside the United Nations. I am sorry to state that in this respect considerable success has been achieved by the Government of the Netherlands.

The main failure in realizing the action recommended by the Security Council has been caused by the fact that the parties to the dispute have not been treated as equals and that in this dispute the Government of the Netherlands has been placed in a highly privileged position. Its armies have been left in control of the occupied areas in Indonesia. The consular body which was responsi-

inefficace de la République. Nous sommes très surpris du dédain dont l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. van Kleffens, fait preuve dans ses paroles, tant à l'égard du gouvernement avec lequel le sien a signé l'accord de Linggadjati, qu'à l'égard du peuple et de l'armée de l'Indonésie qui, comme il l'a dit, résistent, malgré leurs faibles armements, avec tant de succès et depuis si longtemps.

Le Conseil de sécurité a par deux fois donné l'ordre de cesser le feu. Par "cesser le feu", nous comprenons qu'il ne s'agit pas seulement d'arrêter les combats aux pointes extrêmes, mais aussi d'arrêter toute avance même à l'intérieur de la zone d'occupation. Nous savons que l'armée des Pays-Bas a effectué des progrès rapides en lançant des pointes profondes en territoire indonésien, et en laissant derrière ou entre celles-ci de vastes régions qui restent complètement soumises au contrôle de l'armée et de l'administration néerlandaises, et je pose la question suivante: est-ce que l'ordre de cesser le feu ne concernait pas également les îlots de résistance, si petits fussent-ils, et est-ce que le Gouvernement et l'armée des Pays-Bas n'étaient pas tenus de laisser régner la paix dans ces endroits, jusqu'à ce que la Commission d'arbitrage fût parvenue à un règlement?

On s'efforce de faire peser la responsabilité principale de la poursuite des hostilités sur la tactique de la terre brûlée employée à des fins militaires par la République indonésienne. Un mot d'explication est ici nécessaire. Je ne suis pas un expert en matière militaire, mais j'ai appris quelque peu la tactique militaire pendant la deuxième guerre mondiale. La politique de la terre brûlée est une tactique militaire admise, et il convient de se souvenir qu'elle ne peut être utilisée que par une armée qui bat en retraite, et non par une armée qui attaque ou avance. Nul ne supposera que les Indonésiens utilisent la tactique de la terre brûlée contre eux-mêmes. Il s'ensuit donc que c'est l'armée des Pays-Bas qui avance et l'armée indonésienne qui bat en retraite en laissant derrière elle des territoires dans un état tel que toute nouvelle avance de l'armée des Pays-Bas sera rendue difficile.

Ce qui caractérise nos discussions antérieures devant ce Conseil ce sont des tentatives en vue de retarder l'étude de la question dans son ensemble et de détourner l'attention du Conseil sur des questions juridiques et de procédure présentant peu d'intérêt et d'importance. Chaque fois qu'on a soumis une résolution, on s'est interrogé sur la compétence du Conseil, on a proposé des changements de procédure et commencé une nouvelle discussion qui a fait obstacle à l'adoption de la résolution. Un autre trait caractéristique de nos débats antérieurs a été une tentative au grand jour de soustraire cette question à la compétence du Conseil de sécurité et de la régler en dehors de celui-ci ou même en dehors des Nations Unies. Je regrette de dire qu'à cet égard, le Gouvernement des Pays-Bas a remporté un succès considérable.

Si les mesures recommandées par le Conseil n'ont pas été appliquées, c'est que, et c'est là la raison principale, les parties au différend n'ont pas été traitées sur un pied d'égalité: on a placé dans ce différend le Gouvernement des Pays-Bas dans une situation éminemment privilégiée. On a permis à ses armées de continuer à contrôler les zones d'Indonésie qu'elles avaient occupées.

ble for the report on the observance of the ceasefire order consists of five members, of which three represent Governments that recognize the military action in Indonesia as a mere police action and give full support to the Government of the Netherlands before the Security Council. That composition has found its reflection in the first preliminary report. I believe that the consular body has misunderstood its terms of reference; its first report reads rather like a recommendation to the Security Council that the Indonesian Government be advised to accept the Netherlands demarcation line and puts the blame for the scorched-earth policy on the Government of Indonesia.

Even the arbitration body, which is composed of three members, has one member which recognizes the sovereignty of the Netherlands over the territory of the Republic and another member which during the first stages of this dispute spoke of the Indonesian Government as "the so-called government" and of the Indonesian State as "that territory."

I hope this composition of the Committee of three will have no effect on the results of the arbitration.

The members of the Council know of the continuous efforts of my delegation to have this problem settled by organs of the Security Council and in the spirit of the Charter. Our proposals for the creation of a Security Council commission¹ have been defeated², and instead, commissions have been created which have focused on themselves the attention of the public while military action was in progress. Our attitude was understood and felt by many members of this Council. That is why a majority of this Council voted for the USSR amendment to the joint Australian-Chinese resolution which would have put the arbitration body under the jurisdiction of the Council.²

It is worth while to note that while the Security Council has recommended a commission of arbitration, the Government of the Netherlands, without waiting for this arbitration, has moved its plans forward for an incorporation of some parts of the territory of the Indonesian Republic into East Indonesia and started plans for the creation of a United States of Indonesia. I am referring to a Press report in the *New York Times* on 24 September, according to which Dr. Louis J. M. Beel, Netherlands Premier and Acting Minister for Overseas Affairs, stated that it was the intention that such a preliminary Government be constituted. This is only an attempt to eliminate completely the Government of the Republic of Indonesia.

In the Security Council an attempt is again being made to describe this action as a "police action". By admitting the case before the Security Council as a dispute between two States, the Council recognized the seriousness of the question and its international character. I hope that the Council will not have to return to all the questions which have been raised here in previous

La Commission consulaire qui a été chargée de faire un rapport sur la manière dont l'ordre de cesser le feu a été observé, comprend cinq membres dont trois représentent des gouvernements qui considèrent les opérations militaires entreprises en Indonésie comme de simples opérations de police, et qui appuient pleinement le Gouvernement des Pays-Bas devant le Conseil de sécurité. Le premier rapport provisoire reflète la façon dont on a composé la Commission. J'estime que la Commission consulaire a mal compris son mandat; son premier rapport semble, à la lecture, recommander en quelque sorte au Conseil de sécurité de conseiller au Gouvernement indonésien d'accepter la ligne de démarcation néerlandaise, et fait peser la responsabilité de la tactique de la terre brûlée sur le Gouvernement de l'Indonésie.

Même parmi les trois membres qui composent la Commission d'arbitrage, il s'en trouve un qui reconnaît la souveraineté des Pays-Bas sur le territoire de la République, et un autre qui, au cours des premières phases du différend, appelait le Gouvernement indonésien "le soi-disant gouvernement" et l'Etat indonésien "ce territoire".

J'espère que la composition de la Commission des bons offices n'aura aucune influence sur les résultats de l'arbitrage.

Les membres du Conseil connaissent les efforts dont ma délégation a constamment fait preuve pour que l'on règle ce problème au moyen des organes du Conseil de sécurité et dans l'esprit de la Charte. Nos propositions visant à la création d'une commission du Conseil de sécurité¹ ont été repoussées², et on a créé à leur place des commissions qui ont attiré sur elles l'attention du public, tandis que les opérations militaires se poursuivaient. De nombreux membres de ce Conseil ont compris et partagé notre point de vue. C'est la raison pour laquelle il s'est trouvé, au sein du présent Conseil, une majorité pour voter en faveur de l'amendement que l'URSS suggérait d'apporter à la proposition conjointe des délégations de l'Australie et de la Chine, amendement aux termes duquel la commission d'arbitrage aurait relevé du Conseil².

Alors que le Conseil de sécurité a recommandé la création d'une commission d'arbitrage, il est intéressant de noter que le Gouvernement des Pays-Bas a, sans attendre cet arbitrage, poursuivi l'exécution de ses plans en vue d'incorporer certaines parties du territoire de la République indonésienne dans l'Indonésie orientale, et dressé des plans en vue de la création des Etats-Unis d'Indonésie. Je fais allusion ici à une dépêche de presse parue le 24 septembre dans le *New York Times*, d'après laquelle M. Louis J. M. Beel, Premier Ministre et Ministre par intérim des affaires d'Outre-Mer, aurait déclaré que l'on avait l'intention de constituer un gouvernement provisoire des Etats-Unis d'Indonésie. Il s'agit tout simplement d'une tentative en vue d'éliminer complètement le Gouvernement de la République.

Au Conseil de sécurité, on essaie à nouveau de donner à cette action le caractère d'une mesure de police. Cependant, en acceptant d'examiner cette affaire en tant que différend survenu entre deux Etats, le Conseil a reconnu sa gravité et son caractère international. J'espère que le Conseil n'aura pas à revenir sur tous les points qui ont été soulevés ici au cours des débats antérieurs,

¹ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No. 77, (document S/488/Add. 1).

² *Ibid.*, No. 83.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, No 77, (document S/488/Add. 1).

² *Ibid.*, No 83.

debates and that it will not have to discuss matters of competence and procedure again, but that it will be able to proceed to a vote on the resolution which has been submitted by the representative of the USSR. I think this Council should be grateful to the representative of the USSR for submitting this resolution and for trying to break the deadlock which has been caused on this question. We could not have sat here watching how recommendations of the Security Council are being disobeyed and military actions continued.

In his statement at our 207th meeting the representative of the Netherlands cited a number of atrocities as charges against the Indonesian Republic. I quite understand that many cases of atrocities are taking place in that territory. War always causes hardship, and very often atrocities, even against the will of the Governments. I am sure that the representative of Indonesia, if he wished, could have cited quite a sizeable number of atrocities which his Government accuses the Netherlands army of perpetrating, but I hope he will not do so. We believe that whether atrocities are committed or not cannot affect our approach to this question.

As to these atrocities, the question has not gone unnoticed in the Netherlands Press. I shall quote only one small passage from an article published at The Hague in July in a weekly called *Vrij Nederland*:

"We should not like to believe these facts because they remind us of the basest crimes of the German fascists at the time of their invasion. But facts are stubborn things, and they serve as an indictment of the Dutch troops, an indictment of the entire Dutch people as the culprits of the bloody events in the Celebes during which tens of thousands of civilians were massacred."

That is a quotation from the Netherlands Press. I could draw your attention to some further proceedings which took place in the village of Malang on 16 December. However, as I said, it is not my intention to dwell on problems of atrocities here and divert the attention of the Council from its main task.

We believe that the problem could only be settled in that respect if the Council asked the Netherlands army to withdraw from the territories it has penetrated. The representative of the Netherlands proudly stated that in that case the Indonesian forces would not have to retreat but would advance. We are quite agreed to the use of even that term in respect to the Indonesian army.

The situation is very serious. I believe that if the Council wishes to fulfil its duties as laid down by the entire organization of the United Nations, it cannot vote other than for the immediate withdrawal of troops to the positions which they occupied before 20 July. Such a withdrawal will make the work of the arbitration body much easier, and the Council will be able to look forward to a solution of the problem the next time it is discussed here.

Mr. TSIANG (China): We have received from the Consular Commission at Batavia a preliminary report, which is the item on the agenda for our

et qu'il n'aura pas à discuter à nouveau des questions de compétence et de procédure, mais qu'il sera en mesure de se prononcer par un vote sur la résolution soumise par le représentant de l'URSS. A mon avis, le Conseil devrait être reconnaissant à ce dernier d'avoir présenté cette résolution et d'avoir essayé de l'aider à sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve. Nous n'aurions pas pu rester autour de cette table à nous borner à constater comment l'on fait fi des recommandations du Conseil et poursuit les opérations militaires.

Dans la déclaration qu'il a faite lors de la 207ème séance, le représentant des Pays-Bas a cité un certain nombre d'atrocités à l'appui de ses accusations contre la République d'Indonésie. Je conçois très bien qu'il se produise présentement de nombreux cas d'atrocités sur ce territoire. Les guerres engendrent toujours de dures épreuves et, très souvent, des atrocités même contre la volonté des gouvernements. Je suis convaincu que le Gouvernement indonésien accuse l'armée des Pays-Bas d'avoir commis un nombre tout à fait important d'atrocités, atrocités que son représentant aurait pu citer, s'il l'avait désiré, quoique j'espère que ce dernier n'en fera rien. A notre avis, la question de savoir si les atrocités ont été ou non commises ne peut nous influencer dans l'examen de cette affaire.

Toutefois ces atrocités ne sont pas passées inaperçues de la presse néerlandaise. Je me contenterai de citer quelques lignes d'un article publié à La Haye dans un numéro de juillet de l'hebdomadaire intitulé "*Vrij Nederland*":

"Nous répugnons à croire à la véracité de ces faits, car ils nous rappellent les crimes les plus vils commis par les fascistes allemands au moment de l'invasion. Mais les faits sont inexorables, et ils servent à accuser les troupes néerlandaises, à accuser le peuple hollandais tout entier d'être responsables des événements sanglants qui se sont produits dans les Célèbes, événements au cours desquels des dizaines de milliers de civils ont été massacrés."

Cette citation a été tirée de la presse hollandaise. Je pourrais attirer votre attention sur d'autres événements qui se sont déroulés dans le village de Malang le 16 décembre. Mais, comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas l'intention de m'attarder ici sur la question de ces atrocités, et de détourner le Conseil de sa tâche principale.

Nous estimons que la question ne peut être réglée à ce point de vue que si le Conseil demande à l'armée néerlandaise de se retirer des territoires où elle a pénétré. Le représentant des Pays-Bas a déclaré fièrement que dans ce cas les forces indonésiennes, elles, n'auraient pas à battre en retraite mais qu'elles avanceraient. Nous sommes tous d'accord pour employer même ce terme en ce qui concerne l'armée indonésienne.

La situation est très grave. A mon avis, si le Conseil de sécurité désire s'acquitter des devoirs que lui assigne l'Organisation des Nations Unies toute entière, il ne peut voter qu'en faveur du retrait immédiat des troupes sur les positions qu'elles occupaient avant le 20 juillet. Ce retrait facilitera beaucoup la tâche de la Commission d'arbitrage, et mettra le Conseil à même d'escompter une solution la prochaine fois qu'il discutera du problème.

M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): Nous avons reçu de la Commission consulaire de Batavia un rapport provisoire qui constitue le point

discussion. For a reason not stated, the Consular Commission requests us to keep the report confidential. We ourselves find it rather difficult to understand why it made that request. I suggest that the reason might have been that the report being preliminary, the Consular Commission reserved the right to make statements and come to conclusions at variance with what they said in that report, and hence that keeping the report confidential would spare the public much confusion.

With that interpretation, the request to keep the report confidential seems to me to be rather natural. In any case, so far as that preliminary report went, it is without prejudice and without bias. It is the usual and prosaic fact-finding type of report, such as we should expect observers' reports to be. Therefore, at this stage there is no reason for this Council to condemn the work of the Consular Commission.

Since we have been promised that we shall get the final detailed report within three or four days, I would suggest that before we take any further action on the Indonesian question, we should wait for the arrival of that report and for a chance to study carefully what the men on the spot have to tell us.

I wish to make a few remarks on the statement made by the representative of the Netherlands. On Friday last Mr. van Kleffens, it seems to me, weakened his own case by overstating it. He gave us detailed accounts of the brutal atrocities committed by the military units of the Indonesian Republic. From those accounts, he jumped to the conclusion, if I did not misunderstand him, that the whole Indonesian regime should be condemned.

The brutalities which he described are, sadly enough, only too true. I do not think anybody who has any acquaintance with the situation in Indonesia can deny the facts or excuse them. Europeans, Indians and Chinese have all suffered. Innocent women and children have suffered. The Chinese community there has suffered most, because it happens to be the most numerous foreign group. However, others, Europeans and Indians, have also suffered.

While all those things are true, I should not follow Mr. van Kleffens in his total condemnation of the Indonesian Republic. The leaders of the Republic, including the President, the Prime Minister, and the Commander-in-Chief, have all issued strict orders to the army to observe the usual rules of civilized warfare. They are as ashamed of the irregularities as we or anybody might be. In their degree of enlightenment some of the leaders of the Indonesian Republic would be a credit to any country. However, they find themselves helpless in face of the facts of the situation.

That is mainly due to two circumstances: The first circumstance is that the Indonesian Republic has not had the time to organize and train a regular army. It has had to fight this war of independence by improvising both equipment and organization. Many of the armed units are volunteer units. In some cases the volunteers have joined the war out of pure patriotic motives. In other cases they have joined the war for—let us be frank—private profit, loot and plunder. In still

inscrit à l'ordre du jour de notre séance. Pour une raison qu'elle n'a pas fait connaître, la Commission consulaire nous demande de considérer ce rapport comme confidentiel. Il nous est, nous-mêmes, assez difficile de comprendre la raison de cette demande. Comme le rapport est provisoire, il est possible que la Commission consulaire se soit réservé le droit de faire des déclarations et d'adopter des conclusions qui différeront de celles qui figurent dans le rapport; dans ce cas, s'il reste confidentiel, on évitera de créer bien de la confusion dans l'esprit du public.

En l'interprétant de cette manière, la demande de la Commission consulaire me semble assez naturelle. En tout cas, tel qu'il se trouve rédigé, le rapport provisoire ne fait preuve ni de prévention, ni de parti pris. Il représente le type courant et prosaïque du rapport d'enquête, celui que nous devrions trouver naturel de recevoir de la part d'observateurs. C'est pourquoi le Conseil n'a, à ce stade de la question, aucune raison de condamner les travaux de la Commission consulaire.

Puisque l'on nous a promis un rapport définitif et circonstancié d'ici trois ou quatre jours, je propose qu'avant de prendre toute autre mesure sur la question indonésienne, nous attendions que ce rapport arrive et que nous ayons l'occasion d'étudier attentivement ce qu'ont à nous dire des hommes qui sont allés sur place.

Je voudrais faire quelques observations sur la déclaration du représentant des Pays-Bas. Vendredi dernier, M. Van Kleffens a, me semble-t-il, affaibli sa propre cause en la poussant trop loin. Il nous a raconté en détail les terribles atrocités commises par les unités de l'armée indonésienne. De l'exposé de ces faits, il a, si je ne me trompe, immédiatement sauté à la conclusion qu'il fallait condamner l'ensemble du régime indonésien.

Les excès qu'il a décrits ne sont malheureusement que trop réels. A mon avis, tous ceux qui sont au courant de la situation en Indonésie ne peuvent nier la véracité de ces faits, ni les excuser. Les Européens, les Indiens et les Chinois en ont tous souffert. Des femmes et des enfants innocents en ont souffert. Les Chinois ont été les plus éprouvés parce qu'il se trouve qu'ils forment la communauté étrangère la plus nombreuse. Toutefois, les Européens et les Indiens ont souffert également.

Quoique tous ces faits se soient produits, je ne suivrai pas M. van Kleffens dans sa condamnation sans réserve de la République indonésienne. Les chefs de la République, y compris le Président, le Premier Ministre et le Commandant en chef ont tous donné à l'armée des ordres stricts d'avoir à se conformer aux lois de la guerre adoptées par les peuples civilisés. Ils sont aussi honteux des irrégularités commises que nous ou quiconque pourrait l'être. Par leur esprit éclairé, certains chefs de la République indonésienne feraient honneur à n'importe quel pays. Ils se trouvent toutefois impuissants devant les faits.

Les causes de cet état de choses sont essentiellement de deux sortes: tout d'abord, la République indonésienne n'a pas eu le temps d'organiser et d'entraîner une armée régulière. Elle a eu à conduire cette guerre d'indépendance en improvisant tant le matériel que l'organisation. Beaucoup d'unités de l'armée se composent uniquement de volontaires. Dans certains cas, ceux-ci se sont engagés pour des raisons purement patriotiques. Dans d'autres, ils l'ont fait—disons-le franche-

some other cases the volunteer bands have had a mixture of motives. That is the type of military resource which the leaders of the Republic have had; that is all the resources they have.

Then there is another difficulty, namely, guerrilla warfare, which has to be taken into consideration. The guerrilla bands are instructed to practise what is commonly called "the scorched-earth policy." Now guerrilla warfare is, by its very nature, not subject to central authority and central discipline, and each guerrilla band has to fight by itself. The guerrilla bands must devise their own tactics on the spot; they must find their own supplies on the spot. Then, when you add on top of that the scorched-earth policy, the result can be imagined. Therefore, those hard, factual circumstances attending the struggle in Indonesia must be taken into account by us. The leaders of the Republic regret the brutalities committed as much as we do. Of course, legally, we have the right to hold the leaders responsible for what the followers do; morally, we must make a distinction. The distinction I am trying to make here is of great importance for the solution of the Indonesian problem.

The Netherlands Government and the Indonesian Republic have agreed on their ultimate objective in the Linggadjati Agreement, by which they decided to set up a sovereign Indonesian State within the Netherlands Union. That common objective, which was stated in the Linggadjati Agreement, remains the common objective today.

If the Netherlands authorities, in the transitional stage, want to find Indonesian leaders who will co-operate with them, I doubt very much that they could find better and more capable leaders than those in the present Indonesian Republic. The rumour has been spread that the Netherlands authorities' intention in this war was to set aside the present leaders. That seems to us to be a very dangerous rumour and dangerous procedure if it should be true. For one thing, I am convinced that no better or more capable leaders can be found in Indonesia. In the second place, such a rumour, if not denied by fact, would furnish one of the most powerful motivating forces for the continuation of resistance in Indonesia.

In view of the general political situation in Indonesia, it has always seemed to me to be the better part of wisdom for this Council to aid both parties to achieve an objective which they still accept as common to both.

We have, after some delay, set up a Committee of Good Offices, consisting of the representatives of the Australian, Belgian and United States Governments. I would suggest, again, that that Committee of Good Offices should conceive as their main task the use of such good offices to enable the two parties to the dispute to achieve their common objective. So far as my delegation is concerned, I think it is unfair for us, before that Committee starts, to cast slurs on the motives of the members of the Committee, or place obstacles in their path, or to call in question the outcome

ment—dans un esprit de lucre, pour piller et mettre à sac. Dans d'autres cas encore, ils ont été poussés par des sentiments mitigés. Tel est le type d'effectifs dont les chefs de la République ont disposé pour leurs opérations militaires; tels sont les seuls effectifs qu'ils ont eus à leur disposition.

Ensuite, ils ont été aux prises avec une autre difficulté: les opérations de guérillas, que l'on doit prendre en considération. Les bandes de guérillas sont chargées de pratiquer ce que l'on appelle communément "la politique de la terre brûlée". Or, de par leur nature même, les opérations de guérillas ne peuvent pas être conduites par une autorité centrale, être soumises à une discipline centrale, et chaque groupe de guérillas doit lutter par lui-même. Les groupes de guérillas doivent décider sur place de la tactique à adopter; ils doivent se procurer leur propre approvisionnement sur place. Et si vous ajoutez, en plus, la politique de la terre brûlée, vous imaginez aisément ce qui en résulte. Il nous faut donc tenir compte de ces dures conditions de fait qui caractérisent la lutte en Indonésie. Les chefs de la République regrettent autant que nous les excès commis. Juridiquement, nous avons naturellement le droit de les tenir responsables des actes commis par leurs subordonnés; mais, moralement, nous devons faire une distinction. La distinction que j'essaie ici d'établir présente une très grande importance pour la solution de la question indonésienne.

En décidant, dans l'accord de Linggadjati, de constituer au sein de l'Union néerlandaise un Etat indonésien souverain, le Gouvernement des Pays-Bas et la République d'Indonésie se sont mis d'accord sur leur objectif ultime. Cet objectif commun, énoncé dans l'accord de Linggadjati, demeure toujours aujourd'hui l'objectif commun.

Si, au cours de la période de transition, les autorités néerlandaises veulent trouver parmi les Indonésiens des chefs désireux de collaborer avec elles, je doute fort qu'elles puissent en trouver de meilleurs et de plus capables que ceux qui gouvernent la présente République d'Indonésie. On a répandu la rumeur que, dans cette guerre, les autorités néerlandaises avaient l'intention de les écarter. Cette rumeur, si elle est fondée, nous annonce une manière d'agir qui nous paraît très dangereuse. D'abord, je suis convaincu que l'on ne peut pas trouver, en Indonésie, de chefs meilleurs et plus capables. Ensuite, cette rumeur, si les faits ne viennent pas la contredire, fournira à la continuation de la résistance en Indonésie l'un de ses plus puissants stimulants.

En raison de la situation politique générale qui règne dans ce pays, il m'a toujours semblé que la solution la plus sage pour le Conseil était d'aider les deux parties à réaliser un objectif qu'elles continuent à qualifier de commun.

Après quelque retard, nous avons institué une Commission chargée d'offrir ses bons offices, commission composée des représentants des Gouvernements de l'Australie, de la Belgique et des Etats-Unis. Je propose une fois de plus que cette Commission reconnaisse qu'elle a pour tâche essentielle d'offrir ses bons offices en vue de permettre aux deux parties au différend de réaliser leur objectif commun. Ma délégation estime qu'il est injuste de notre part de faire aux membres de la Commission un procès d'intention, de leur susciter des difficultés, de douter des résultats qu'ils at-

of their work. It is our Committee, and it is therefore up to us to lend it all our help.

As far as my delegation is concerned, I want to say that that Committee has our confidence. We believe that the members of the Committee have the necessary wisdom and the fairness to do the work. Since that Committee is about to begin its work, as laid down by the Council, I certainly think it is wrong for this Council, today, to start any other line of action.

Mr. PALAR (Indonesia): The interim report drawn up by the Consular Commission appointed to supervise the cease-fire order in Indonesia is a document both realistic and pessimistic. As a result of observations made in eleven areas, the Commission speaks of having reached, "certain definite and inevitable conclusions".

These conclusions are: Firstly, that it is "impossible to secure anything like complete observance of the cease-fire order". Secondly, that the Consular Commission has "so far been unable to discover any practical interim measures which would secure a more effective observance of the cease-fire order or reduce casualties". These conclusions are realistic, and the Commission goes on to give reasons for the existing state of affairs.

The first point made is that the advances registered by Netherlands troops were "in the nature of spearheads". The second is that the Dutch unilaterally fixed demarcation lines in such a way as to include large areas which had not in fact been occupied by Netherlands troops at the time when the Security Council gave its cease-fire order.

These facts must be taken in conjunction with a statement made by the Netherlands Prime Minister to his Parliament on 23 September. He then spoke of "rounding off" the areas occupied by Netherlands troops. This "rounding off" process is a curious business. What took place was simply this. Netherlands spearheads stopped their forward movement. Immediately, an imaginary line was drawn regularly and laterally and all territory falling behind that arbitrary, unreal and unilaterally drawn line was proclaimed as Netherlands occupied territory.

Mr. van Mook, Acting Governor-General, on 25 September, stated in Batavia: "We cannot occupy only a portion of a complete administration area and ignore the rest."

Then commenced the phase termed by the Dutch "mopping-up operations". These, in reality, were military operations against towns and villages which fell behind the fictitious line unilaterally drawn by the Dutch. Therefore, days and weeks after the Security Council cease-fire order, Netherlands planes, tanks and flame-throwers were operating full blast against such towns as Tasikmalaja and Garoet. Netherlands military *communiqués* have not attempted to disguise what

teindront, avant même qu'ils aient commencé leurs travaux. C'est nous qui avons créé cette Commission, et c'est donc notre devoir de l'aider dans toute la mesure du possible.

Au nom de ma délégation, je tiens à dire que cette Commission jouit de notre confiance. Nous estimons que ses membres ont la sagesse et l'impartialité requises pour s'acquitter de leurs fonctions. Puisqu'elle est sur le point d'entreprendre la tâche que lui a assignée le Conseil, j'estime vraiment que le présent Conseil aurait tort, aujourd'hui, de recourir à une nouvelle méthode d'action.

M. PALAR (Indonésie) (*traduit de l'anglais*): Le rapport provisoire établi par la Commission consulaire chargée de surveiller l'exécution de l'ordre de cesser le feu en Indonésie, est à la fois empreint de réalisme et de pessimisme. La Commission déclare qu'à la suite des observations auxquelles elle s'est livrée dans onze secteurs différents, "certaines conclusions précises s'imposent".

Ces conclusions sont les suivantes: premièrement, "il est impossible de faire respecter strictement l'ordre de faire cesser le feu"; deuxièmement, "la Commission consulaire n'a encore pu trouver aucune mesure provisoire pratique permettant de mieux assurer le respect de l'ordre de cesser le feu ou de diminuer le chiffre des pertes". Ces conclusions s'inspirent de la réalité, et la Commission donne, dans son rapport, les raisons de l'état de choses existant.

La première de ces raisons est que les avances effectuées par les troupes néerlandaises étaient des avances "en pointe". La deuxième est que les troupes néerlandaises ont établi, de leur seul chef, des lignes de démarcation englobant de vastes secteurs qu'elles n'occupaient pas en fait au moment où le Conseil de sécurité a donné l'ordre de cesser le feu.

Ces faits doivent être examinés en liaison avec une déclaration que le Premier Ministre des Pays-Bas a faite devant le Parlement le 23 septembre. A cette date, il a parlé d'"arrondir" les régions occupées par les troupes néerlandaises. L'"arrondissement" en question est une opération curieuse, qui a simplement consisté en ceci: les troupes néerlandaises qui étaient en train d'effectuer des avances en pointe se sont arrêtées; et tout aussitôt, on a établi, en imagination, une ligne régulière allant d'une tête de pointe à l'autre; puis on a déclaré "zone d'occupation hollandaise" tout le territoire situé derrière cette ligne arbitraire, fictive et établie d'une manière unilatérale.

Le 25 décembre, M. van Mook, Gouverneur général par intérim, a déclaré à Batavia: "Nous ne pouvons pas occuper une partie seulement d'une zone administrative qui constitue un ensemble, et nous désintéresser des autres".

C'est alors que commença la période des "opérations de nettoyage", pour employer les propres mots des Hollandais. En réalité, il s'est agi d'opérations militaires dirigées contre les villes et les villages situés derrière la ligne fictive, établie par les Hollandais de leur seule autorité. Ainsi donc, des jours et des semaines après que le Conseil de sécurité eût donné l'ordre de cesser le feu, des avions, des tanks et des lance-flammes néerlandais étaient en pleine action contre des villes comme

has been going on as a continuous process since the Security Council cease-fire order on 1 August.

From the evidence my delegation has adduced, it will be clear to the members of this Council that the Dutch have disregarded and still are disregarding the cease-fire order. Nor is that all. The Dutch even speak of future military action as a contingency not to be lost sight of. Mr. van Mook, the chief Dutch official in Indonesia, stated in Batavia on 26 September: "Resumption of police action against the Republic of Indonesia will be dependent on the result of the Dutch-Indonesian discussions under the auspices of the three-member Committee appointed by the Security Council. Let us wait and see."

The Dutch, it will be apparent, have not acted in the spirit and letter of the Security Council cease-fire order. Not only have they continued violating the Security Council's cease-fire order, but, in spite of their reluctant commitment to accept the good offices of the three-man Committee appointed by the Security Council, they are contemplating a continuation of their military action. Their plans for future actions are based on the assumption that the Committee will fail in its task of conciliation and that they must resort to force again. The Dutch are planning to act unilaterally despite the Security Council and the United Nations. This assumption is strengthened by the statement made to the Netherlands Parliament by the Netherlands Prime Minister on 23 September. He then made it clear that, at the time of the Security Council's cease-fire order, troop dispositions were arranged in such a manner as to permit immediate resumption of hostilities.

My delegation wishes to reiterate here the danger to peace in Indonesia so long as Netherlands troops remain on Indonesian soil. The Netherlands army has become so powerful that it has ceased to be only an instrument of its Government; it decides largely what the Netherlands Government should do. This so-called police action was inspired by the Netherlands army. The Netherlands Government's declaration on 23 September shows clearly that it was the plan of the Netherlands army to attack Djogjakarta, the capital of the Republic. Only the intervention of the Security Council prevented it.

With such an army present in Republican territory, it is understandable that the Consular Commission has come to a pessimistic conclusion.

Therefore, we would urge upon this Council consideration of the request repeatedly made here by Mr. Sjahrir for withdrawal of Netherlands troops to the positions occupied by them as determined by the Truce Agreement of 14 October 1946. The presence of Netherlands troops in Republican territory is responsible for all the difficulties spoken of in the Consular Commission's interim report. And these difficulties will remain un-

Tasikmalaja et Garoet. Les communiqués militaires néerlandais n'ont pas essayé de travestir ce qui s'est poursuivi sans interruption depuis le 1er août, date à laquelle le Conseil de sécurité a donné l'ordre de cesser le feu.

Des témoignages apportés par ma délégation, il ressort clairement, comme les membres du Conseil de sécurité pourront s'en rendre compte, que les Hollandais n'ont pas respecté et ne respectent toujours pas l'ordre de cesser le feu. Mais ce n'est pas tout. Les Hollandais parlent encore d'une future action militaire comme d'une éventualité qu'il ne faut pas perdre de vue. Le 26 septembre, M. van Mook, le plus haut fonctionnaire néerlandais en Indonésie, a déclaré à Batavia: "La reprise des opérations de police contre la République d'Indonésie est subordonnée aux résultats des conversations engagées entre les Hollandais et les Indonésiens, sous les auspices de la Commission de trois membres désignée par le Conseil de sécurité. Attendons les événements".

Comme on le verra, les Hollandais n'ont respecté ni l'esprit ni la lettre de l'ordre de cesser le feu donné par le Conseil de sécurité. Ils ont non seulement continué à enfreindre cet ordre, mais encore ils envisagent, après s'être engagés de mauvaise grâce à accepter les bons offices de la Commission de trois membres désignée par le Conseil de sécurité, de poursuivre leur action militaire. Ils préparent leurs opérations futures en partant de cette supposition que la Commission des bons offices échouera dans sa tâche de conciliation, et qu'ils devront de nouveau recourir à la force. Les Hollandais se proposent de prendre des mesures unilatérales, sans tenir compte du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies. Cette hypothèse se trouve étayée par une déclaration faite le 23 septembre devant le Parlement néerlandais par le Premier Ministre des Pays-Bas, qui a clairement indiqué qu'au moment où le Conseil de sécurité a donné l'ordre de cesser le feu, les troupes néerlandaises étaient disposées de manière à permettre une reprise immédiate des hostilités.

Ma délégation désire signaler, une fois de plus, la menace à la paix qui existera en Indonésie aussi longtemps que les troupes néerlandaises y resteront. L'armée néerlandaise est devenue si puissante qu'elle a cessé d'être un instrument du Gouvernement des Pays-Bas, et que, dans une grande mesure, elle dicte maintenant la conduite de celui-ci. C'est à son instigation que les prétendues actions de police ont été entreprises. La déclaration du Gouvernement des Pays-Bas, en date du 23 septembre, montre clairement que l'armée néerlandaise avait formé le projet d'attaquer Djogjakarta, capitale de la République. Seule, l'intervention du Conseil de sécurité a fait échouer ce projet.

La présence d'une telle armée sur le territoire de la République fait comprendre pourquoi la Commission consulaire est arrivée à des conclusions pessimistes.

Nous insistons donc auprès du Conseil pour qu'il examine la demande formulée ici, à plusieurs reprises, par M. Sjahrir, concernant le retrait des troupes néerlandaises sur les positions qu'elles occupaient à la suite de la trêve conclue le 14 octobre 1946. La présence des troupes néerlandaises sur le territoire de la République est la cause de toutes les difficultés que mentionne le rapport provisoire de la Commission consulaire.

solved so long as Netherlands troops remain on Indonesian soil.

With regard to the establishment of the Committee of Good Offices, I wish to make a brief statement. In the first place my delegation wishes again to convey its gratitude to the Security Council for the offer of the Council's good offices and also to the Governments of Australia, Belgium and the United States for their acceptance of membership on the Committee of three. Furthermore, my delegation is certain that the persons representing Australia, Belgium and the United States in the three-nation Committee offer the necessary guarantee for a speedy and just solution.

Speed and justice are what the Indonesians want, as well as a guarantee that any possible solution will be binding on both parties.

'We want speed, because my country and my people have fallen victims of a war which is still raging, and postponement of peace would mean further loss of lives and destruction, not to speak of additional difficulties in rehabilitation and reconstruction.

We want justice, because my people desire nothing more than a just solution of the conflict between the Netherlands and the Republic of Indonesia. And to guarantee a just solution, it is advisable that the three-member Committee carry out its work principally outside the areas of the Netherlands and Indonesia, in order to prevent possible direct influence.

In conclusion, it must be guaranteed that any solution to be found with the co-operation of the Security Council will be binding on both parties.

The characteristic of Dutch actions since the signing of the Linggadjati agreement has been their unilateral nature. The Dutch decided unilaterally that their interpretation of the Linggadjati agreement was the only valid one. They unilaterally abrogated the Linggadjati agreement. They unilaterally drew demarcation lines after the cease-fire order was issued by the Security Council.

Based upon this, my delegation wishes to stress that, as originally requested by the Indonesian delegation in previous meetings of this Council, we feel that arbitration should be made obligatory for both parties to the dispute. Let me repeat what Mr. Sjahrir stated here on 26 August: "The Indonesian delegation hopes that the work of this Committee will lead to the arbitration asked for."¹

In conclusion, let me say a word or two about the speech of the Netherlands representative. His statement is entirely made up of accusations against the Republic. He has not adduced evidence to show that the Netherlands army has followed the Security Council's cease-fire order. In fact his statement was an attempt to explain why the Dutch have been and are ignoring the cease-fire order. Therefore he has dwelt long on cruelties allegedly committed by Indonesians. He is proba-

Ces difficultés ne pourront être résolues tant que lesdites troupes resteront sur le territoire indonésien.

Je désire maintenant faire une brève déclaration au sujet de la Commission des bons offices. Tout d'abord, ma délégation désire exprimer de nouveau sa gratitude au Conseil de sécurité qui a bien voulu offrir ses bons offices, ainsi qu'aux Gouvernements de l'Australie, de la Belgique et des Etats-Unis, qui ont accepté de faire partie de cette Commission. En outre, ma délégation considère que la personnalité des représentants désignés par les Gouvernements de l'Australie, de la Belgique et des Etats-Unis pour constituer la Commission de trois membres, lui est garante d'une solution prompte et juste.

Célérité et justice: voilà ce que demandent les Indonésiens, qui désirent également avoir la garantie que tout règlement qui pourra intervenir aura force obligatoire pour les deux parties.

Ils réclament la célérité, parce que leur pays et sa population sont les victimes d'une guerre qui continue de faire rage, et que tout retard apporté à l'établissement de la paix entraînerait de nouvelles pertes en vies humaines, ainsi que des destructions, sans parler des difficultés accrues que rencontreraient la reconstruction et le relèvement du pays.

Ils réclament la justice parce qu'ils ne désirent rien d'autre qu'un règlement équitable du conflit qui oppose les Pays-Bas et la République d'Indonésie. Et pour garantir un règlement équitable, il est souhaitable que la Commission des bons offices s'acquitte surtout de sa tâche en dehors des régions dépendant des Hollandais et des Indonésiens, afin de prévenir toute influence directe de s'exercer éventuellement sur elle.

Enfin, il faut que l'on ait la garantie que toute solution que l'on pourra trouver de concert avec le Conseil de sécurité aura force obligatoire pour les deux parties.

Ce qui distingue les actes des Hollandais, depuis la signature de l'accord de Linggadjati, c'est leur caractère unilatéral. C'est de leur seul chef que les Hollandais ont décidé que l'unique interprétation valable de l'accord de Linggadjati était la leur. C'est de leur seul chef qu'ils ont abrogé cet accord. C'est de leur seul chef qu'ils ont fixé les lignes de démarcation, après que le Conseil de sécurité eût donné l'ordre de cesser le feu.

S'appuyant sur ces données, la délégation indonésienne tient à réitérer la demande qu'elle a déjà formulée lors de séances antérieures du Conseil de sécurité, à savoir que l'arbitrage soit rendu obligatoire pour les deux parties en présence. Qu'il me soit permis de rappeler à ce propos la déclaration que M. Sjahrir a faite ici même le 26 août: "La délégation indonésienne espère que le travail de cette Commission aboutira à un arbitrage tel qu'il a été réclamé".

Pour conclure, permettez-moi de dire quelques mots au sujet de la déclaration du représentant des Pays-Bas. Cette déclaration est entièrement faite d'accusations portées contre la République. Son auteur n'a produit aucune preuve établissant que l'armée néerlandaise se soit conformée à l'ordre de cesser le feu donné par le Conseil de sécurité. En fait, il a tenté d'expliquer, par ladite déclaration, pourquoi les Hollandais n'ont pas tenu compte, et continuent de ne pas

¹ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No. 84, 195th meeting.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, No 84, 195ème séance.

bly quoting from Netherlands military *communiqués*.

In addition, such happenings often take place all over the world where two forces are fighting for supremacy or where the existing authority has collapsed. In the Republic of Indonesia such a situation does exist in areas occupied by Netherlands troops and in areas not occupied by the Dutch but where Netherlands forces are carrying out their so-called "mopping-up" operations. In those areas, then, cruelties may have been committed.

If such cruelties have taken place, on whom does responsibility fall? Certainly on the party that creates such a situation. It is the Netherlands military action which has given rise to chaos in the territories of the Republic.

Before the Dutch launched their military action on 20 July there was always a certain amount of tension and unrest along the demarcation lines, on the Netherlands side as well as on the Indonesian side. In Republican territory, however, in spite of the Dutch blockade, there was, as usual, law and order and energetic rehabilitation. Foreign correspondents have repeatedly stated this fact. So also have Netherlands journalists. In March of this year a party of Netherlands newspapermen visited Republican territory. They then issued a joint statement to counter what they regard as "inaccurate representation," current in the Netherlands, of affairs in the Indonesian Republic.

This party attended the Indonesian National Executive Assembly at Malang, and on their return to Batavia they issued the following statement:

"We Netherlands journalists of different political and religious convictions, as a result of our experiences and observations during our visit to the territory of the Republic of Indonesia, declare the following:

"The national revolution is not exclusively a matter of superficial upper layers. The desire for independence embodied in the Republic is general in broad layers of the population.

"There is especially among the younger people a striking activity and thirst after knowledge. The feeling of independence is in general not accompanied by hatred of whites or of enmity towards the Netherlands; on the contrary, when the independence of Indonesia is assured, the Netherlands can depend on the friendly co-operation of a people which is conscious of its own value as well as of its own shortcomings.

"We have moved without escort among the people and encountered no enmity. Contact with the people and attendance at the meetings of the National Executive have taught us that they are planning to build up a new State in a democratic spirit. This democratic spirit expresses itself, among many others, in the existence and function of many

tenir compte de cet ordre. Voilà pourquoi il s'est étendu longuement sur des actes de cruauté qu'auraient commis les Indonésiens. Il est probable qu'il a tiré ses déclarations de communiqués militaires néerlandais.

Il est constant que des faits comme ceux qu'il a cités se produisent souvent dans le monde entier, là où deux forces se disputent la suprématie, ou bien lorsque l'autorité existante s'effondre. Dans la République d'Indonésie, on peut constater un tel état de choses dans les régions occupées par les troupes néerlandaises, ainsi que dans des régions qu'elles n'occupent pas, mais où elles poursuivent des opérations dites de "nettoyage". Il se peut que dans de telles régions, des actes de cruauté aient été commis.

Si tel est le cas, à qui en incombe la responsabilité? Certainement à la partie qui crée une situation propre à les engendrer. Ce sont les opérations militaires entreprises par les Hollandais qui ont plongé les territoires de la République dans le chaos.

Avant que les Hollandais ne déclenchent leurs opérations militaires, le 20 juillet, il existait toujours quelque tension et agitation de part et d'autre des lignes de démarcation; néanmoins, la loi et l'ordre régnaient comme d'habitude sur le territoire de la République, en dépit du blocus hollandais, et un redressement vigoureux se manifestait. Ce sont là des faits que les correspondants des journaux étrangers, de même que des journalistes néerlandais, ont signalés à plusieurs reprises. Un groupe de ces journalistes néerlandais est venu au mois de mars de cette année visiter le territoire de la République. A l'issue de leur voyage, ces journalistes ont publié une déclaration conjointe destinée à corriger ce qu'ils considéraient comme "un tableau infidèle de la situation dans la République indonésienne," largement répandue aux Pays-Bas.

Ces journalistes ont assisté à des réunions de l'Assemblée exécutive nationale indonésienne, à Malang, et, à leur retour à Batavia, ils ont publié la déclaration suivante:

"Nous, journalistes néerlandais, appartenant à divers groupes politiques et religieux, déclarons, à la suite de ce que nous avons vu ou observé au cours de notre visite sur le territoire de la République d'Indonésie, ce qui suit:

"La révolution nationale n'est pas exclusivement le fait de couches supérieures peu importantes de la population. Le désir d'indépendance, personnifié par la République, est général dans des couches importantes.

"On constate, surtout dans la jeunesse, une activité et une soif de connaissances remarquables. Le sentiment d'indépendance ne s'accompagne pas en général de la haine des Blancs ou d'une inimitié à l'égard des Hollandais; au contraire, ceux-ci peuvent compter, une fois l'indépendance de l'Indonésie assurée, sur la collaboration amicale d'un peuple qui est également conscient de sa valeur et de ses imperfections.

"Nous avons circulé sans escorte parmi la population et n'y avons rencontré aucune inimitié. Les contacts que nous avons eus avec cette population, ainsi que les séances de l'Assemblée exécutive nationale auxquelles nous avons assisté, nous ont montré que les Indonésiens se préparent à édifier un nouvel Etat animé d'un esprit démocratique. Cet

youth and women's organizations and trade unions.

"In the areas visited by us, there is no suffering through hunger. There are few textiles. There is a great scarcity of transport. Where we went we found the *sawahs* cultivated and everywhere a very intensive use of the cultivable ground available.

"Dutch is spoken and listened to without revulsion.

"We make this declaration because we regard accurate information for both peoples a vital interest, and because we wish to put in, against the inaccurate representation of affairs which is current in certain quarters in Holland, our own experience and facts verified by us."

That is the report of the Dutch journalists. But let me also read to you excerpts from a report made by a man who is *chef de cabinet* to Mr. van Mook in Batavia. His name is Mr. P. J. Koets, and he was here a short while ago when he shepherded the delegation from East Indonesia which tried unsuccessfully to participate in the discussions of this Council.¹ In October of last year, Mr. Koets and five other Netherlands officials went on a good-will tour of Indonesian territory. On his return to Batavia, Dr. Koets officially declared:

"The picture in general is of a society consolidating itself, and not in the course of dissolution. What struck me was the quiet and peacefulness. The farmer is busy on the farm, the women planting or harvesting, the people gathered at the market place, peddlers with heavy loads along the roads, the jog-trot of the carrier with his load on his back, a merchant on his way to the next village.

"I had a long talk with a Republican leader whom I had known in Holland. He used the comparison with water in the course of freezing. 'Consolidation,' he said, 'is like water that freezes on top; there are large stretches where one can walk in safety because the ice is thick and strong. There are parts where one can walk, but hear the threatening sound of cracking, and there are sections where only a thin skin of ice is forming, and over the deepest spots, there are still open cracks. But the process of freezing continues; consolidation is progressing.'"

Mr. Koets also announced his impression that a majority of the Indonesian people, so far as they were able to form an opinion of political matters, backed the Republican movement. Asked if his trip left him with the impression that he had visited a democratic community, Mr. Koets re-

esprit démocratique se manifeste, entre bien d'autres signes, par l'existence et l'activité de nombreuses organisations concernant la jeunesse et les femmes, ainsi que de syndicats.

"Dans les régions que nous avons visitées, on ne souffre pas de la faim. Les textiles sont rares. Le manque de moyens de transport est grand. Partout où nous sommes allés, nous avons trouvé les *sawahs* en pleine culture et constaté que toutes les terres arables disponibles étaient utilisées au maximum.

"Le fait de parler le hollandais ne provoque pas de réaction.

"Nous publions cette déclaration parce que nous estimons que l'exactitude des informations est d'un intérêt capital pour les deux peuples intéressés, et parce que nous désirons opposer, au tableau infidèle de la situation largement répandu dans certains milieux hollandais, notre propre expérience et les faits que nous avons vérifiés."

Tel est le rapport des journalistes hollandais. Qu'il me soit permis en outre de donner lecture d'extraits d'un rapport dont l'auteur n'est autre que le Chef de cabinet de Monsieur van Mook, à Batavia. Il s'agit de Monsieur P. J. Koets, qui est venu accompagner ici, il n'y a pas longtemps, la délégation de l'Indonésie orientale qui s'est vainement efforcée de participer aux discussions du Conseil de sécurité¹. Au mois d'octobre de l'année dernière, M. Koets, et cinq autres fonctionnaires néerlandais, sont venus faire en territoire indonésien une visite amicale. A son retour à Batavia, M. Koets a fait la déclaration officielle que voici:

"Le tableau que présente la situation générale est l'image d'une société en voie de consolidation, et non pas en voie de dissolution. J'ai été frappé par la tranquillité et la paix qui y règnent: cultivateurs qui s'affairent dans les fermes, femmes qui plantent ou moissonnent, gens qui s'assemblent sur la place du marché, colporteurs qui cheminent avec leurs lourds ballots le long des routes, porteurs qui trottent avec leur charge sur le dos, marchands en route pour le village voisin.

"Je me suis longuement entretenu avec un dirigeant républicain que j'avais connu en Hollande. Il a pris comme point de comparaison le phénomène de la congélation de l'eau. 'Il en est d'une consolidation', m'a-t-il dit, 'comme de la congélation de la surface d'un étang: il y a des endroits étendus de cette surface où l'on peut marcher en sécurité, parce que la glace est épaisse et solide; il y en a d'autres où la glace vous porte mais où l'on entend des craquements menaçants; ce sont les endroits où la glace qui se forme est encore mince; et là où l'étang est le plus profond apparaissent encore des crevasses. Mais le phénomène de la congélation se poursuit, et la consolidation progresse.'"

M. Koets a également déclaré avoir le sentiment que la plupart des Indonésiens, dans la mesure où ils sont capables de se faire une opinion sur les questions politiques, appuient le mouvement républicain. Comme on lui demandait s'il avait retiré de son voyage l'impression d'avoir vi-

¹ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, No. 76, 184th meeting, and No. 82, 193rd meeting.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, No 76, 184ème séance, et No 82, 193ème séance.

plied that he had observed a noticeable development in a democratic direction.

That is an official report by the *chef de cabinet* to Mr. van Mook.

It is clear that there has always been law and order in Republican territory. It is equally clear that Netherlands military action has brought chaos in those areas now occupied by the Dutch or those which are still the scene of Netherlands military action.

As the Netherlands representative has dwelt long on this question of cruelty, I want to draw his attention to happenings in South Celebes, under Netherlands control for over a year, where the Dutch carried out a similar police action between November 1946 and March 1947. There, however, the Dutch did not have to contend with the Republic, nor could the Indonesians of that area bring their case before the Security Council.

The Netherlands army in South Celebes has been guilty of such revolting cruelty that we of the Republic have been fortunate enough to have the so-called Netherlands police action in Java and Sumatra thrashed out before an international forum such as this. It is essential that the international world should know something of Netherlands colonial policy as it exists in the Celebes today. Charges with regard to Dutch cruelties in South Celebes are so serious and so evident that the Netherlands colonial Government was forced to establish a commission of investigation. This commission has been functioning for months, but the findings of the commission are apparently such that the Dutch are not prepared to publish them. Needless to say, the composition of the investigating commission is such as to give Indonesians reason to doubt its impartiality.

The Netherlands representative spoke of corruption in Republican territory, but forgot to tell us what is happening in that regard in Netherlands-occupied areas such as Batavia, Bandung, Surabaya and the Netherlands-controlled territories. Now, just what is the extent of corruption in areas dominated by the Dutch? The East Indonesian Cabinet, just a fortnight ago, was compelled to dismiss its Prime Minister for practising flagrant corruption. And just who is this man who has been guilty of corruption in the highest post open to men in that area? Well, he is none other than Mr. Nadjamoddin who was in this very Council chamber at the same time as Mr. Koets, to speak for East Indonesia if the Council had given him an opportunity to do so. And what is one to think of the Netherlands colonial Government which, knowing this man's unsavory record, appointed him Prime Minister of East Indonesia?

I have one last word before I finish. The Netherlands representative has seized every opportunity to tell the members of this Council that

sité une communauté démocratique, M. Koets a répondu qu'il avait constaté des progrès notables accomplis dans la voie de la démocratie.

Telle est la déclaration officielle qu'a faite le Chef de cabinet de Monsieur van Mook.

Il est évident que l'ordre et la loi ont toujours régné sur le territoire de la République. Il est également évident que c'est l'action militaire entreprise par les Pays-Bas qui a introduit la confusion dans les régions occupées actuellement par les Hollandais, ou dans celles où ceux-ci se livrent encore à des opérations militaires.

Puisque le représentant des Pays-Bas s'est étendu longuement sur la question des actes de cruauté, je tiens à attirer son attention sur des événements qui ont eu lieu dans le sud de l'île de Célèbes, où les Hollandais exercent leur autorité depuis plus d'un an et où ils ont effectué des opérations de police du même genre entre novembre 1946 et mars 1947. Là, ils ne se sont pas trouvés aux prises avec la République, et les Indonésiens de cette région n'ont pas eu la possibilité de porter leur cas devant le Conseil de sécurité.

L'armée néerlandaise a commis dans le sud de l'île de Célèbes des actes de cruautés si révoltants que nous, Républicains, sommes heureux de l'occasion qui nous est donnée d'exposer, de la tribune internationale que constitue le Conseil de sécurité, la prétendue opération de police effectuée par les Hollandais à Java et à Sumatra, afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Il est capital que l'opinion mondiale ait quelque connaissance de la politique coloniale néerlandaise telle qu'elle se pratique aujourd'hui dans l'île de Célèbes. Les accusations relatives aux actes de cruauté commis par les Hollandais dans le sud de l'île de Célèbes sont si graves, et s'appuient sur de tels témoignages, que le Gouvernement colonial néerlandais s'est vu obligé d'instituer une commission d'enquête. Il y a des mois que cette commission a commencé ses travaux, mais apparemment, les conclusions auxquelles elle est arrivée ne sont pas de nature à inciter les Hollandais à les publier. Est-il besoin d'ajouter que la composition de cette commission d'enquête donne aux Indonésiens quelque raison de douter de son impartialité.

Le représentant des Pays-Bas nous a entretenu de la corruption qui se manifesterait dans le territoire de la République, mais a oublié de nous informer de ce qui se passe, à cet égard, dans les régions occupées par les Hollandais, comme Batavia, Bandoeng, Soerabaja, ainsi que dans les territoires où s'exercent leur autorité. Voyons un peu dans quelle mesure s'étale la corruption dans les régions soumises à leur domination: il y a à peine une quinzaine de jours, le gouvernement institué en Indonésie orientale s'est vu dans l'obligation de démettre son Premier Ministre de ses fonctions pour corruption notoire. Et qui donc a été convaincu de corruption, alors qu'il occupait le poste le plus élevé auquel il soit possible d'accéder dans cette région? Qui, sinon M. Nadjamoddin, qui se trouvait ici même dans la salle du Conseil de sécurité, en même temps que M. Koets, prêt à prendre la parole au sujet de l'Indonésie orientale si le Conseil lui en avait donné l'occasion? Et que penser du Gouvernement colonial néerlandais qui, connaissant la réputation équivoque de cet homme, l'a nommé Premier ministre de l'Indonésie orientale?

Je n'ai plus qu'un mot à dire avant de terminer. Le représentant des Pays-Bas a saisi toutes les occasions de déclarer aux membres du Conseil de

the Republic of Indonesia and the actions of its Government are Japanese-inspired. He has merely followed a myth assiduously cultivated by the Dutch as a propaganda device to discredit the Republic. But let me read to him what Mr. Hubertus van Mook, the head of the Netherlands colonial Government in the East Indies, said in October of last year :

"Although we [that is, the Dutch] originally reported the Republic as too much of a Japanese invention, a sort of Japanese machination, it is apparent, looking back on the history of the past years, that forces were at work in Indonesia which were significant and had deeper roots than any mere surge of wild terrorism, forces which, at the same time, had on the whole resisted the Japanese fascist war."

The PRESIDENT: If I thought there was any chance of reaching an early decision or conclusion to this debate, I should ask the Council to sit beyond its usual hour. But I still have on my list four speakers, all of whom, I am sure, will have a substantial contribution to make, and I suspect that that list is not quite complete. Therefore, unless anyone objects, I propose to adjourn the Council now.

No objection was indicated.

The PRESIDENT: The next meeting of the Security Council will be held on Thursday morning at 10.30.

The meeting rose at 1.05 p.m.

sécurité que la République d'Indonésie, comme les actes de son gouvernement, est d'inspiration japonaise. Ce faisant, il s'est simplement conformé au mythe soigneusement entretenu par les Hollandais, comme moyen de propagande propre à discréditer la République. Qu'il me soit permis, à ce propos, de donner lecture d'une déclaration de M. Hubertus van Mook, chef du gouvernement colonial des Indes néerlandaises, remontant au mois d'octobre de l'année dernière :

"Bien que nous (les Hollandais) ayons au début dénoncé la République comme une invention par trop japonaise, comme une sorte de machination nipponne, l'histoire des dernières années fait clairement apparaître qu'il y avait à l'œuvre en Indonésie des forces importantes surgissant de plus grandes profondeurs qu'une simple vague de terrorisme effréné, et qui avaient aussi dans leur ensemble résisté à la guerre déclenchée par les fascistes japonais".

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Si je pouvais penser que nous ayons quelque chance d'arriver rapidement à une décision ou à conclure ces débats, je demanderais au Conseil de siéger au-delà de l'heure habituelle. Mais je vois encore, inscrits sur la liste, quatre orateurs qui tous, j'en suis certain, ont une contribution substantielle à apporter à la discussion, et j'ai idée que la liste n'est pas tout à fait complète. Si donc personne n'élève d'objection, je propose de lever la séance maintenant.

Aucune objection n'est formulée.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : La prochaine séance du Conseil de sécurité aura lieu jeudi matin à 10 h. 30.

La séance est levée à 13 h. 05.

DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA—ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A.
Alsina 500
BUENOS AIRES

AUSTRALIA—AUSTRALIE

H. A. Goddard Pty. Ltd.
255a George Street
SYDNEY, N. S. W.

BELGIUM—BELGIQUE

Agence et Messageries de la
Presse, S. A.
14-22 rue du Persil
BRUXELLES

BOLIVIA—BOLIVIE

Librería Científica y Literaria
Avenida 16 de Julio, 216
Casilla 972
LA PAZ

CANADA

The Ryerson Press
299 Queen Street West
TORONTO

CHILE—CHILI

Edmundo Pizarro
Merced 846
SANTIAGO

CHINA—CHINE

The Commercial Press Ltd.
211 Honan Road
SHANGHAI

COLOMBIA—COLOMBIE

Librería Latina Ltda.
Apartado Aéreo 4011
BOGOTÁ

COSTA RICA—COSTA-RICA

Trejos Hermanos
Apartado 1313
SAN JOSÉ

CUBA

La Casa Belga
René de Smedt
O'Reilly 455
LA HABANA

**CZECHOSLOVAKIA—
TCHECOSLOVAQUIE**

F. Topic
Narodni Trida 9
PRAHA 1

DENMARK—DANEMARK

Einar Munksgaard
Nørregade 6
KØBENHAVN

**DOMINICAN REPUBLIC—
REPUBLIQUE DOMINICAINE**

Librería Dominicana
Calle Mercedes No. 49
Apartado 656
CIUDAD TRUJILLO

ECUADOR—EQUATEUR

Muñoz Hermanos y Cía.
Nueve de Octubre 703
Casilla 10-24
GUAYAQUIL

EGYPT—EGYPTE

Librairie "La Renaissance d'Egypte"
9 Sh. Adly Pasha
CAIRO

ETHIOPIA—ETHIOPIE

Agence éthiopienne de publicité
P. O. Box 8
ADDIS-ABEBA

FINLAND—FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
2, Keskuskatu
HELSINKI

FRANCE

Editions A. Pedone
13, rue Soufflot
PARIS, V°

GREECE—GRECE

"Eleftheroudakis"
Librairie internationale
Place de la Constitution
ATHÈNES

GUATEMALA

José Goubaud
Goubaud & Cía. Ltda.
Sucesor
5a Av. Sur No. 6 y 9a C. P.
GUATEMALA

HAITI

Max Bouchereau
Librairie "A la Caravelle"
Boîte postale 111-B
PORT-AU-PRINCE

ICELAND—ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar
Austurstreti 18
REYKJAVIK

INDIA—INDE

Oxford Book & Stationery Company
Scindia House
NEW DELHI

IRAN

Bongahe Piaderow
731 Shah Avenue
TEHERAN

IRAQ—IRAK

Mackenzie & Mackenzie
The Bookshop
BAGHDAD

LEBANON—LIBAN

Librairie universelle
BEYROUTH

LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer
Place Guillaume
LUXEMBOURG

NETHERLANDS—PAYS-BAS

N. V. Martinus Nijhoff
Lange Voorhout 9
's-GRAVENHAGE

**NEW ZEALAND—
NOUVELLE-ZELANDE**

Gordon & Gotch, Ltd.
Waring Taylor Street
WELLINGTON

United Nations Association of
New Zealand
P. O. 1011, G.P.O.
WELLINGTON

NICARAGUA

Ramiro Ramírez V.
Agencia de Publicaciones
MANAGUA, D. N.

NORWAY—NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag
Kr. Augustgt. 7A
OSLO

PERU—PEROU

Librería internacional del Peru,
S.A.
Casilla 1417
LIMA

PHILIPPINES

D. P. Pérez Co.
132 Riverside
SAN JUAN, RIZAL

POLAND—POLOGNE

Spółdzielnia Wydawnicza
"Czytelnik"
38 Poznańska
WARSZAWA

SWEDEN—SUEDE

A.-B. C. E. Fritzes Kungl.
Hofbokhandel
Fredsgatan 2
STOCKHOLM

SWITZERLAND—SUISSE

Librairie Payot S. A.
LAUSANNE, GENÈVE, VEVEY,
MONTREUX, NEUCHÂTEL,
BERNE, BASEL
Hans Raunhardt
Kirchgasse 17
ZURICH I

SYRIA—SYRIE

Librairie universelle
DAMAS

TURKEY—TURQUIE

Librairie Hachette
469 Istiklal Caddesi
BEYOGLU-ISTANBUL

**UNION OF SOUTH AFRICA—
UNION SUD-AFICAINE**

Central News Agency
Commissioner & Rissik Sts.
JOHANNESBURG and at CAPETOWN
and DURBAN

**UNITED KINGDOM—
ROYAUME-UNI**

H. M. Stationery Office
P. O. Box 569
LONDON, S.E. 1
and at H.M.S.O. Shops in
LONDON, EDINBURGH, MANCHESTER,
CARDIFF, BELFAST, BIRMINGHAM
and BRISTOL

**UNITED STATES OF AMERICA—
ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

International Documents Service
Columbia University Press
2960 Broadway
NEW YORK 27, N. Y.

URUGUAY

Oficina de Representación de
Editoriales
Av. 18 de Julio 1333 Esc. 1
MONTEVIDEO

VENEZUELA

Escritoría Pérez Machado
Conde a Piñango 11
CARACAS

YUGOSLAVIA—YUGOSLAVIE

Državno Preduzeće
Jugoslovenska Knjiga
Moskovska Ul. 36
BEOGRAD